



VIOLENCES FAMILIALES

Face à une victime :

5 réflexes à avoir



1

Identifier
les violences

2

Accueillir la victime
dans un cadre sécurisant et pratiquer
une écoute bienveillante

3

Faire constater
les blessures

4

Estimer les dangers potentiels
et informer la victime
des démarches légales

5

Orienter la victime
vers des services d'aide
et associations spécialisées

Identifier les violences

1

QU'EST-CE QUE LES VIOLENCES FAMILIALES ?

Les violences familiales sont des violences commises par un membre de la famille.
Elles peuvent être physiques, psychologiques ou économiques.

On parle de violences physiques lorsque la force ou le pouvoir sont utilisés pour mettre en danger l'intégrité physique d'une ou plusieurs personnes. Elles se caractérisent par des coups et des blessures qui peuvent altérer la santé et entraîner des marques corporelles (coups, gifles, bousculades, morsures, griffures, ...).

On parle de violences psychologiques ou morales lorsqu'il s'agit de gestes, paroles ou autres agissements violents et répétés qui nuisent à l'intégrité psychique d'une ou plusieurs personnes (menaces, injures, harcèlement, humiliations, ...).

On parle de violences économiques lorsqu'elles visent à contrôler et restreindre l'autonomie financière d'une ou plusieurs personne(s) en la privant de l'usage de ses ressources économiques.
Ces violences peuvent entraîner l'isolement et/ou le surendettement des victimes.

On parle de violences sexistes et sexuelles lorsqu'il s'agit d'actes à caractère sexuel commis sans le consentement de la personne visée sous la contrainte, la menace, la violence ou la surprise (viol, attouchements, mariage forcé, proxénétisme, ...).

COMMENT LES IDENTIFIER ?

Pour identifier si une relation comporte des violences, des outils de mesure ont été créés par les Observatoires des violences faites aux femmes de Seine-Saint-Denis et de Paris, l'association "EN AVANT TOUTE(S)", la Mairie de Paris et le Département en charge de la jeunesse et de la protection de l'enfance du Loiret :

Le violentomètre pour les adultes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24																																																																																											
Respecte tes décisions, tes désirs et tes goûts					Accepte tes amies, amis et ta famille					A confiance en toi					Est content quand tu te sens épanoui					S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble					Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose					Rabaisse tes opinions et tes projets					Se moque de toi en public					Est jaloux et possessif en permanence					Te manipule					Contrôle tes sorties, habits, maquillage					Fouille tes textos, mails, applis					Insiste pour que tu lui envoies des photos intimes					T'isole de ta famille et de tes proches					T'oblige à regarder des films pornos					T'humilie et te traite de folle quand tu lui fais des reproches					"Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît					Menace de se suicider à cause de toi					Menace de diffuser des photos intimes de toi					Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe					Te touche les parties intimes sans ton consentement					T'oblige à avoir des relations sexuelles					Te menace avec une arme				
PROFITE						VIGILANCE, DIS STOP !												PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE																																																																																																
Ta relation est saine quand il...						Il y a de la violence quand il...												Tu es en danger quand il...																																																																																																

COMMENT LES IDENTIFIER ?

Le violentomètre pour les enfants :

Au quotidien, ton partenaire	TON ENFANT																															
Respecte tes décisions, tes désirs et tes goûts	ÉVOLUE DANS UN CLIMAT INSÉCURISANT, IL RISQUE DE DÉVELOPPER DES SIGNES D'ALERTE (ANXIÉTÉ, STRESS, REPLI SUR SOI, AGRESSIVITÉ, TROUBLES ALIMENTAIRES ET DU SOMMEIL, DIFFICULTÉS SCOLAIRES, MAUX DE VENTRE ET DE TÊTE...)																															
Accepte tes amies, amis et ta famille														EST AUSSI EN DANGER, IL NE PEUT SE PROTÉGER SEUL ET A BESOIN DE VOUS (2 ENFANTS SUR 3 N'ONT PAS DE SIGNES D'ALERTE !) Sa santé, sa sécurité et son développement physique et affectif sont gravement compromis.																		
A confiance en toi	Est content quand tu te sens épanouie	S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble	Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose	Rabaisse tes opinions et tes projets	Se moque de toi en public	Est jaloux et possessif en permanence	Te manipule	Contrôle tes sorties, habits, maquillage	Fouille tes textos, mails, applis	Insiste pour que tu lui envoies des photos intimes	T'isole de ta famille et de tes proches	T'oblige à regarder des films pornos	T'humilie et te traite de folle quand tu lui fais des reproches													"Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît	Menace de se suicider à cause de toi	Menace de diffuser des photos intimes de toi	Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe	Te touche les parties intimes sans ton consentement	T'oblige à avoir des relations sexuelles	Te menace avec une arme

Accueillir la victime dans un cadre sécurisant et pratiquer une écoute bienveillante

2

Recevez la victime dans un cadre calme dans lequel elle se sentira à l'aise et en sécurité.

Soyez attentifs à ses propos et faites-lui confiance.

Légitimez sa position de victime en lui faisant comprendre que ce qu'elle vit n'est pas normal et que la violence est punissable par la loi.

Témoignez-lui de la compréhension et ne la jugez pas.

Il est important de ne pas la blâmer.

Faire constater les blessures

3

Quel que soit le type de violences (physique, psychologique ou sexuel), il est important qu'elle consulte un médecin ou l'unité médico judiciaire (UMJ) de l'hôpital le plus proche de chez elle pour faire constater ses blessures et laisser une trace écrite.

Estimer les dangers potentiels et informer la victime des démarches légales

4

Renseignez-vous sur la situation de la victime et demandez-lui si elle et/ou ses enfants, encourent un potentiel danger (menaces, représailles, filature). Informez-la de son droit de déposer une plainte ou une main courante auprès du commissariat de police ou de la gendarmerie.

Pour toutes ces démarches, elle peut se faire aider d'un avocat.

Si elle a un contrat de protection juridique, recommandez-lui de prendre contact avec son assureur.

Elle pourrait en effet bénéficier d'informations juridiques gratuites ainsi que de la prise en charge de ses frais de justice.

Dans tous les cas, il est indispensable de **respecter ses décisions et son souhait de confidentialité**.

La victime doit pouvoir prendre ses propres décisions quand elle le souhaite. Il ne faut pas faire pression sur elle, ni se substituer à elle.

Orienter la victime vers des services d'aide et associations spécialisées

5

Vous pouvez orienter la victime vers des services d'aides et des associations spécialisées qui sauront répondre à ses besoins et l'aider. Les assistantes sociales dans les mairies ou les bureaux d'aide aux victimes des greffes des tribunaux peuvent aussi être consultés.

POUR TOUS



PAR TÉLÉPHONE

Pour signaler des violences :

17 Police / Gendarmerie

112 Numéro d'urgence européen

Pour trouver un hébergement d'urgence :

115 Samu social



PAR SMS

En cas d'urgence, lorsqu'une intervention rapide est nécessaire :

114 Numéro national d'urgence accessible aux personnes sourdes ou malentendantes.



SUR INTERNET

Pour signaler des violences en ligne directement via un formulaire : [Accueil Particuliers | service-public.fr](https://www.service-public.fr/accueil/particuliers)



QUELQUES ASSOCIATIONS

Vous pouvez trouver une association proche de la victime grâce au moteur de recherche : <https://arretonslesviolences.gouv.fr>

POUR LES ENFANTS



PAR TÉLÉPHONE

Pour signaler des violences :

119

“ENFANCE EN DANGER” : appel gratuit qui ne figure pas sur les factures de téléphones.



SUR INTERNET

Pour signaler des violences ou tchater en live, le site www.allo119.gouv.fr propose :

- un Tchat en temps réel destiné aux moins de 21 ans (lundi et vendredi de 17 h à 21 h et mardi, mercredi, jeudi de 15 h à 19 h).
- un formulaire de déclaration de violences en ligne.
- une plateforme de traduction en langue des signes pour les personnes sourdes et malentendantes.



QUELQUES ASSOCIATIONS

- [Fondation pour l'Enfance](#)
- [Parole d'enfant](#)
- [L'enfant bleu](#)

POUR LES FEMMES



PAR TÉLÉPHONE

Pour signaler des violences :

3919

“VIOLENCES FEMMES INFO” : numéro d'écoute national qui ne figure pas sur les factures de téléphone.

0 800 05 95 95

“VIOLS FEMMES INFORMATIONS” : appel gratuit et anonyme.



SUR INTERNET

<https://commentonsaime.fr/j-ai-besoin-d-aide/le-tchat/> :

Tchat en temps réel destiné à l'écoute et l'orientation des femmes victimes de violence. Ouvert 7 j/7 de 10h à 21h.



QUELQUES ASSOCIATIONS

Vous pouvez trouver une association spécialisée dans les violences faites aux femmes grâce au moteur de recherche :

- [La fédération solidarité femmes \(FNSF\)](#)



Votre Guide en ligne

Pour accéder à ce guide directement
depuis votre smartphone,
flashez ce QR code

